



CAPITAL

## Informations clés pour l'investisseur

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non ».

**OTEA ACTIONS EUROPE - Parts R Code ISIN : FR0010738153**

**Société de gestion : OTEA Capital**

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du fonds est, au travers d'une sélection de titres discrétionnaires, la recherche d'une croissance du capital supérieure à 5% par an en moyenne, sur la durée de placement recommandée, en s'exposant aux marchés actions européens.

Le FCP est éligible au PEA, l'investissement minimum aux actions des pays de la communauté européenne sera de 75%. Le FCP est principalement orienté sur les titres actions par des investissements directs.

- Le portefeuille sera constitué d'un maximum de 50 valeurs, principalement grandes et moyennes capitalisations sur tous secteurs. Lorsque l'évolution de ces marchés paraît favorable à la SGP, le fonds pourra être exposé aux marchés actions jusqu'à 110% de l'actif.

La sélection des investissements repose sur l'utilisation combinée de l'analyse quantitative comme premier filtre et de l'analyse fondamentale comme support de la décision d'investissement. Les clés de la sélection de titres demeurent la qualité de la société et la valorisation qui doivent toutes deux laisser apparaître un potentiel d'appréciation sensible sur la période d'investissement considérée.

- Les titres et instruments du marché obligataire et monétaire pourront représenter jusqu'à 25% de l'actif. La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition dette publique/dette privée et du rating. Leur sensibilité restera inférieure à 5.

- Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPCVM ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

La composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel, ni au niveau d'une classe d'actifs un indicateur de référence.

Le Fonds prend en compte les critères ESG dans son processus de gestion cette approche n'est pas déterminante dans les décisions de gestion et le Fonds n'a pas d'objectifs liés à la durabilité. Pour obtenir plus d'informations sur la prise en compte des critères ESG, veuillez consulter notre politique ESG sur notre site internet :

Politique ESG – OTEA Capital (otea-capital.fr) <https://otea-capital.fr/politique-esg/>

Réglementation SFDR : Sous l'article 8

L'indice « Dow Jones Euro Stoxx » dividendes réinvestis, pourra cependant être retenu comme indicateur de performance à posteriori.

Classification AMF : OPCVM Action des pays de la communauté européenne.

FCP de capitalisation

La VL est quotidienne.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour jusqu'à 14.00 (heure Paris) auprès du dépositaire et sont exécutées sur la base de la prochaine VL en dix-millièmes de parts.

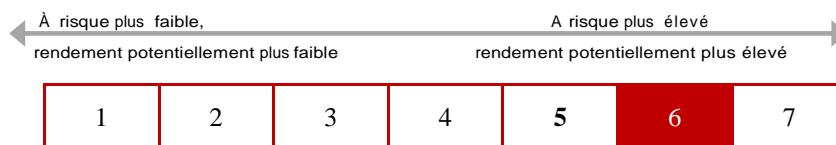
Durée recommandée de placement : Minimum 5 ans.

- Le fonds pourra investir de 0% à 25% de son actif net dans des actions de petites capitalisations.

-Le fonds pourra être exposé à un risque de change sur les devises européennes non intégrées dans l'euro ou sur le dollar US. Ce risque ne sera pas couvert de façon systématique par le gérant et ne représentera pas plus de 10% de l'actif net.

- Utilisation possible d'instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré d'actions, en couverture ou en exposition. L'exposition action restant comprise entre 60% et 110% de l'actif.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds

Le niveau de l'indicateur de risque passé ne préjuge pas du niveau de l'indicateur futur.

La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce fonds est classifié « catégorie 6 », ce qui rend compte du type de gestion mis en œuvre par OTEA Capital basée sur les actions de sociétés européennes.

#### LES RISQUES IMPORTANTS POUR LE FCP NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

- Risque d'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le gérant pourra être amené à intervenir sur les marchés de futures et d'options, sur actions et sur indices.

- Le cas échéant, le fonds pourra être exposé au risque de liquidité inhérent aux petites et moyennes capitalisations

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	<b>2,00 %</b>
<b>Frais de sortie</b>	<b>Néant</b>
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	<b>2,51 %</b>
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Cette commission correspond à 20% TTC de la performance du FCP au-delà de 5% annuelle sur l'exercice. Avec High Water Mark  <b>1,41 %</b>

Le pourcentage indiqué correspond au maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certain cas, l'investisseur peut payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

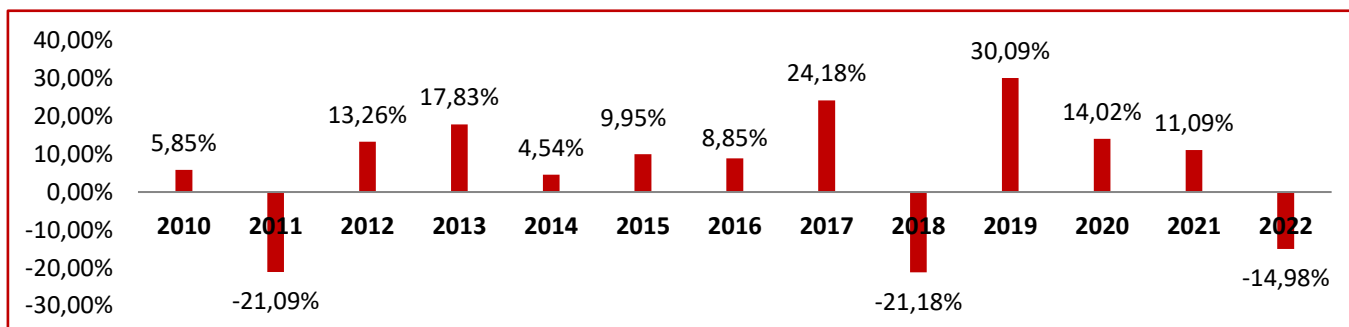
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/12/2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

### Les frais courants ne comprennent pas :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer aux pages 10 et 11 du prospectus de cet OPCVM.

## PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance de L'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis.
- Le fonds a été créé le 02/06/2009.  
- La part R a été créée le 02/06/2009.
- La devise dans laquelle les performances passées ont été calculées est l'Euro.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire** : CACEIS BANK – 1-3 Place Valhubert – 75013 Paris

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles auprès d'OTE A Capital ou sur le site [www.otea-capital.com](http://www.otea-capital.com)

La responsabilité d'OTE A Capital ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
OTE A Capital est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour **31/12/2022**.